



Accéder aux liquidités bancaires du défunt

Par **mafi83**, le **17/01/2012** à **16:26**

Bonjour,

En cas de décès d'un de ses parents, qu'est ce que peut faire l'enfant (unique) pour revendiquer l'accès aux liquidités bancaires du défunt?
Que peut-il mettre en avant afin de pouvoir y prétendre?

Merci de vos conseils,

Marie